

Devenir votre référence

La mission de protection du public de la ChAD passe par la prévention, et vous êtes le premier rempart de protection des assurés grâce à votre professionnalisme. Pour mieux vous aider, la ChAD veut devenir votre référence en matière de pratiques professionnelles.

Pour y arriver, elle prévoit trois étapes en 2020.

1. Comprendre vos besoins

La ChAD vous consultera davantage pour mieux comprendre les réalités du terrain et clarifier vos besoins d'accompagnement en matière de déontologie.

2. Développer un service d'accompagnement

- Créer le Service des relations avec les clientèles.
- Développer une offre d'accompagnement en déontologie distinctive et adaptée.
- Répondre aux questions des professionnels certifiés.
- Produire des contenus créateurs de valeurs.

3. Mener des projets pilotes

La ChAD souhaitera explorer d'autres formules d'accompagnement, par exemple :

- outil d'autoévaluation pour vérifier si vos pratiques professionnelles sont conformes;
- programme d'intégration pour les nouveaux professionnels certifiés;
- proposition de rencontres d'accompagnement axées sur la discussion.

→ Vous avez des idées ou des besoins? Écrivez-nous à info@chad.qc.ca.

Soyez des nôtres !

→ Pour plus de détails: chad.ca/plan2023

Actualiser et bonifier la formation

La ChAD veille à la formation continue des professionnels certifiés. Cette année, elle souhaite contribuer – en collaboration avec l'industrie – à améliorer la qualité et la variété des formations offertes ainsi qu'à assurer leur adéquation avec les besoins des professionnels.

Les principaux chantiers prévus en 2020.

Consulter les experts en pédagogie et en apprentissage pour proposer des outils et des approches en vue de faciliter le transfert des connaissances.

Dresser un portrait des besoins de formation.

Faciliter la recherche de formations adaptées au profil des certifiés.

Créer un Comité consultatif des grands dispensateurs de formation.

Réviser les critères d'accréditation, par exemple :

- assouplir les critères de reconnaissance des formateurs;
- reconnaître des fractions d'UFC ou des formations de moins d'une heure;
- resserrer les critères de formation en ligne asynchrone;
- assouplir les critères des formations synchrones.

→ Des questions sur la formation ? Écrivez-nous à formation@chad.qc.ca.

Soyez des nôtres !

→ Pour plus de détails : chad.ca/plan2023